

● (1610)

Il est parfaitement possible de stimuler considérablement la production de denrées alimentaires dans la région de l'Atlantique. Si elle n'est pas sous-développée, elle a tendance à le devenir rapidement, sur le plan de la production de produits alimentaires. Nous n'arrivons même pas à satisfaire nos propres besoins dans ce domaine, nous sommes donc incapables de nous lancer dans l'exportation de denrées alimentaires sur une grande échelle. Le Canada importe chaque année des produits alimentaires pour une valeur approximative de quatre milliards de dollars, ce qui équivaut, selon les experts, à un repas sur deux.

La situation est comparable dans le domaine de la pêche. La demande mondiale de poisson n'a pas diminué, mais l'offre a considérablement rétréci. Voilà donc une autre occasion pour la région de l'Atlantique de devenir le garde-manger du monde. Le Maritime Farmers Council s'est engagé, tant à l'égard du pays que de lui-même, à tripler la production agricole d'ici 15 à 30 ans. Son but est de permettre à la région de subvenir à ses propres besoins alimentaires tout en prévoyant des excédents qui lui permettront de devenir aussi un exportateur net de denrées alimentaires.

La création du Collège de médecine vétérinaire de la région de l'Atlantique que je propose aujourd'hui par le biais d'une motion d'initiative privée constitue l'un des éléments essentiels de cette stratégie globale, car un tel collège peut contribuer largement à encourager et à augmenter la rentabilité dans le domaine de l'élevage et dans la culture et l'élevage d'espèces marines ou aquiculture dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Je voudrais maintenant vous dire comment je conçois le rôle de ce Collège de médecine vétérinaire de la région de l'Atlantique. Je voudrais vous citer un ou deux exemples qui vous permettront de saisir parfaitement le fond de ma pensée. Le premier, c'est la médecine préventive. Depuis toujours, la médecine vétérinaire est axée sur la guérison des maladies, autrement dit sur le traitement des animaux malades. De plus en plus, elle cherche à améliorer l'état de santé des troupeaux en général. La prévention est donc de plus en plus en honneur.

Aux États-Unis, la valeur totale du cheptel et de la volaille dépasse 35 milliards de dollars. On estime que les pertes dues à des maladies animales se montent, dans ce pays, à 3 milliards de dollars. Les seules maladies du bétail coûtent par an 1 milliard de dollars. Les pertes de l'élevage porcin excèdent 800 millions de dollars, ce qui représente 20 p. 100 du montant des revenus bruts des éleveurs de ce secteur. Au Canada, la situation est identique, notamment dans les provinces de l'Atlantique. L'objectif, c'est de réduire le gaspillage. On estime en effet qu'entre 12 et 15 p. 100 des sommes que nous dépensons pour produire des aliments sont gaspillés à cause des maladies. Un collège vétérinaire pourrait donc jouer un rôle important dans ce domaine et, puisque les provinces de l'Atlantique cherchent à vivre en autarcie alimentaire, il pourrait les aider à accroître leur productivité et leur rendement.

Passons un instant de l'agriculture à la pêche. L'amélioration de la gestion des pêches et des autres domaines relatifs à la vie marine relève de la médecine vétérinaire. Malheureusement, les moyens permettant de prévenir, de circonscrire et de supprimer les maladies des poissons sont encore très peu développés dans les provinces de l'Atlantique, dans tout le

Collège de médecine vétérinaire

Canada ainsi que dans bien des régions du monde. En développant ce secteur encore faible, le collège vétérinaire de l'Atlantique apporterait une contribution précieuse à la pêche.

Nous avons besoin d'améliorer les techniques de pêche. Nous devons mieux diversifier la production, le contrôle de la qualité, la commercialisation, la modernisation des méthodes de manutention et notre formation professionnelle. La vocation marine du collège proposé est l'un des aspects les plus originaux et progressistes du programme et c'est un élément essentiel qui justifie la raison d'être d'un collège vétérinaire pour la région de l'Atlantique. Le Canada fixait récemment une limite de 200 milles, ce qui fait que les pêches sont devenues particulièrement rentables et que la proposition débattue aujourd'hui est encore plus à propos.

Exception faite des pêcheries côtières, il y a la question de la pisciculture. D'ici à 10 ou 15 ans, ce domaine pourrait prendre beaucoup d'importance. Dans certains pays, notamment aux États-Unis, la pisciculture l'a emporté sur les prises côtières pour devenir une source importante de produits alimentaires en moins de 5 à 6 ans. Dans tous ces domaines susmentionnés et dans d'autres, la médecine vétérinaire pourra jouer un rôle essentiel en contribuant à la formation, au service direct, à la recherche, à l'information du public et à l'éducation permanente.

Ce collège serait utile non seulement à ceux qui participent directement à l'industrie, alimentaire, aux agriculteurs et aux pêcheurs, mais aussi aux agrologues, aux vétérinaires, aux biologistes et à maints autres scientifiques—pour tout dire, à tous ceux qui s'adonnent à la production de denrées alimentaires. Ce collège pourrait devenir un important élément de l'infrastructure économique de toute la région.

J'aimerais dire un mot de l'ampleur du problème avec lequel nous sommes aux prises. Même si la médecine vétérinaire revêt beaucoup d'importance dans les provinces de l'Atlantique, il n'y existe pas de collège vétérinaire. C'est la seule région du Canada qui ne soit pas desservie par un collège de ce genre. Il en existe trois à l'heure actuelle. Il y a d'abord à Guelph, l'Ontario Veterinary College, le seul qui soit d'expression anglaise dans l'est du Canada. Il y a ensuite à Saskatoon, le Western College of Veterinary Medicine, sur le campus de l'Université de la Saskatchewan, et enfin, il y a la faculté de médecine vétérinaire qui se trouve à Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec. Il s'agit, dans les trois cas, de collèges régionaux.

Ces collèges ont une vocation nationale, mais ils desservent surtout leur région respective. Le Western College of Veterinary Medicine, par exemple, dessert la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Son coût d'exploitation est partagé entre les quatre provinces, qui ont d'ailleurs fourni les frais de premier établissement. En général, ce collège n'accepte pas d'étudiants de l'extérieur de la région, mais il peut y avoir des exceptions. Dans une moindre mesure, on peut en dire autant des collèges de Guelph et de Saint-Hyacinthe.

Le collège vétérinaire de Guelph accepte un contingent d'environ six étudiants de la région de l'Atlantique, bien que cela ne soit pas officiel. C'est le seul vétérinaire anglophone dans tout l'est du Canada, et pourtant il n'accepte chaque année que six étudiants de ma région. Il n'est pas étonnant qu'existe un besoin pressant de vétérinaires au Canada de